

De l'idée à la loi



La Commission européenne

Elle se compose de commissaires et d'une présidente ou d'un président. Elle est en quelque sorte le gouvernement de l'UE.

Siège de la Commission européenne

Ville : _____

Pays : _____

Nombre de membres : _____



La Commission européenne propose des lois et veille à ce qu'elles soient appliquées



Le Conseil des ministres et le Parlement européen :

- analysent les propositions de lois et votent à leur sujet
- doivent tous deux donner leur accord



Le Conseil des ministres

C'est ici que se réunissent les ministres compétent·e·s de tous les pays de l'UE.

Siège du Conseil des ministres

Villes : _____

Pays : _____

Nombre de ministres : _____



Le Parlement européen

Les député·e·s sont élu·e·s tous les cinq ans par les citoyennes et citoyens de l'UE.

Siège du Parlement européen

Ville : _____

Pays : _____

Nombre de député·e·s : _____

